

Ordre de négociation de bons de participation de la Banque WIR soc. coopérative (No de valeur 120'421'843)

Marché OTC (Banque Cantonale Bernoise; money-net.ch)

Je donne/Nous donnons l'ordre limite pour l'achat/vente de _____ (nombre) bons de participation.

Achat - au prix d'achat maximal de _____ CHF par titre

Vente - au prix de vente minimal de _____ CHF par titre*

Compte à débiter/créditer Compte CHF
 Compte d'épargne
 Compte d'épargne 60+

N° de compte _____

Valable jusqu'à la date du

_____ *

prochain jour de négoce

* au plus tard jusqu'à la fin du sixième
mois après réception du courrier

La somme vous sera créditée/débitée le jour de la transaction valeur = plus 2 jours ouvrables).

Pour les services financiers se limitant à la simple exécution ou la simple transmission d'ordres de la part de la clientèle sans que la banque intervienne dans un rôle de conseil ou de gestion (Execution only), le client / la cliente prend la décision d'investir de manière autonome et prend acte du fait que la banque ne vérifie pas si l'ordre en question est cohérent avec ses connaissances, son expérience (aucun examen de l'adéquation), ni avec sa situation financière et ses objectifs de placement (aucun examen du caractère approprié).

Si la banque intervient pour fournir des conseils sur les transactions de placement, qu'elle conseille la cliente ou le client relativement aux transactions individuelles portant sur des bons de participation, elle tient compte de ses connaissances et de son expérience (examen de l'adéquation), et lui fournit des recommandations personnelles en vue de l'achat, de la vente ou de la détention de bons de participation en fonction desdites connaissances et de ladite expérience. Le cas échéant, la cliente ou le client prend acte du fait que la banque ne vérifie ni sa situation financière ni ses objectifs de placement (aucun examen du caractère approprié). La cliente ou le client décide par lui-même ou par elle-même dans quelle mesure il/elle souhaite suivre la recommandation de la banque – la clientèle étant elle-même responsable de la structuration de son portefeuille.

M./Mme/Entreprise

Prénom Nom

Rue

Code postal et lieu

La cliente/Le client confirme avoir pris connaissance des conditions générales ainsi que le règlement «Système de négociation organisé de la Banque WIR soc. coopérative» et accepte leur application.

Date

Signature

Les ordres signés doivent être envoyés par e-mail (finanzen@wir.ch) ou par courrier adressé à: **Banque WIR soc. coopérative, Dép. Finances: Bons de participation, case postale, 4002 Bâle.**

*Les ordres de vente «au mieux» peuvent également être passés par téléphone au 0800 947 948.